



## ELECTION PRESIDENTIELLE 2022

### III. Développer le plein potentiel de la pêche et de l'aquaculture

#### Développer le plein potentiel de l'aquaculture

*Question 17. L'aquaculture française, soumise à de stricts critères de durabilité, est un véritable atout pour nos territoires littoraux. Comment soutiendrez-vous la croissance de ce secteur ?*

*Les réponses sont données par candidats, dans l'ordre alphabétique*

#### **Anne Hidalgo, Parti Socialiste**

La croissance du secteur passe en premier lieu par la qualité des eaux littorales et par la capacité à créer et à moderniser des infrastructures existantes. De même, le secteur se trouve également confronté à un problème de main d'œuvre parfois lié à des difficultés de mobilité ou d'hébergement.

#### **Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts**

Nous soutenons les orientations européennes visant à développer une aquaculture durable dans l'UE qui peut répondre, en partie, à la nécessité de réduire la surpêche et être une source de nourriture saine.

Le développement de l'aquaculture peut aussi créer de nombreux risques s'il n'est pas suffisamment encadré (pression importante sur les stocks de petits pélagiques, notamment dans les pays du Sud (en Afrique de l'Ouest notamment) pour produire huiles et farines de poissons dont dépend le secteur européen pour nourrir les espèces carnivores, pollution des eaux en cas de trop forte concentration, médicaments et produits chimiques contaminant les espèces sauvages, etc.). Pour s'assurer que ce développement de l'aquaculture demeure durable, il faut donc privilégier l'élevage d'espèces non-carnivores, l'aquaculture multi-trophique intégrée, l'aquaculture labellisée "biologique" ou les alternatives à l'aquaculture conventionnelle comme celles qui visent à nourrir les poissons d'élevage par des larves d'insectes. Dans certaines conditions, la production de mollusques a des effets bénéfiques sur l'environnement en raison de la qualité filtrante des coquillages. Ils peuvent également agir comme un puits de carbone en séquestrant le carbone absorbé par l'océan.

Nous mettrons un point d'orgue à ce que le bien-être des animaux élevés en aquaculture soit respecté. Les normes en matière d'aquaculture, de transport et d'abattage d'espèces marines sont encore

balbutiantes. Il faut notamment rabaisser des limites de densité, prévoir la présence de stimulants (jeux, reliefs...) pour les espèces qui en ont besoin, et instaurer des normes pour le transport et l'abattage. Nous pensons aussi que l'aquaculture de certaines espèces particulièrement sensibles, comme les céphalopodes, doit être interdit.

## Marine Le Pen, Rassemblement National

L'enjeu de développer une aquaculture française puissante est primordial pour la souveraineté alimentaire de notre pays. L'aquaculture prend une place de plus en plus importante même si Chine reste, de loin, le premier producteur mondial, ce pays ayant une tradition d'aquaculture plurimillénaire. La question qui se pose est de savoir quel type d'aquaculture nous voulons pour demain. Ces critères de durabilité sont essentiels pour l'émergence d'une aquaculture qui permette d'approvisionner demain la France en produits aquacoles.

L'exemple de la truite est très bon pour montrer comment la production aquacole participe à un succès économique en même temps que notre souveraineté alimentaire car il permet un substitut au saumon, souvent importé de pays d'aquaculture industrielle très polluante, comme la Norvège. L'aquaculture de poisson d'eau douce doit être promue en favorisant le développement de modèle de production intégré, comme l'aquaponie.

La France devra devenir le pôle d'excellence mondial de l'aquaculture marine intégrée, qui est le meilleur moyen de développer une productivité sans tomber dans les travers les plus néfastes de l'aquaculture industrielle. Un pôle spécifique « Aquaculture Marine Intégrée » sera créé au sein de l'Ifremer afin de développer l'innovation dans une approche pluridisciplinaire en partenariat avec le secteur privé dans un souci constant d'allier la science et l'économie. Ce pôle d'excellence travaillera sur la création de systèmes d'aquaculture marine intégrés ainsi que sur des coopérations internationales comme cela fut le cas avec les projets SEAPURA et Genesis. Ses axes de travail seront les suivants :

- La pleine exploitation du caractère intégré du modèle de production pour limiter l'impact environnemental et favoriser la préservation des écosystèmes marins.
- L'optimisation de la productivité des modèles intégrés et un appui technique et scientifique pour les aquaculteurs.
- L'élaboration de modèles et de solutions économiquement viables « clef en main » pour des aquaculteurs.

Ce modèle fondé sur l'innovation consiste à associer l'État et les aquaculteurs. L'État s'occupera pour les entreprises qui répondent au cahier des charges de ce pôle d'excellence des démarches de dépôt des brevets, ainsi que des frais afférents, permettant ainsi aux entreprises aquacoles françaises désireuses de dessiner l'aquaculture de demain de faire ce qu'elles sont supposées faire : innover et prospérer.

## Emmanuel Macron, La République En Marche

Les ministères de la Mer, de la Transition Écologique et de l'Agriculture, en lien avec les régions de France, le Comité National de la Conchyliculture (CNC) et le Comité Interprofessionnel des Produits de l'aquaculture (CIPA) ont signé le plan aquacultures qui fixe un cap pour développer l'aquaculture.

Actuellement, la France importe 80% des produits aquatiques qu'elle consomme, ce n'est pas satisfaisant. Le développement de l'aquaculture est donc un moyen de répondre à la demande des consommateurs tout en réduisant les importations. La France a un fort potentiel mais qui n'est pas

suffisamment exploité. Nous intensifierons le développement de l'aquaculture en France dans les prochaines années.

### **Valérie Pécresse, Les Républicains**

L'aquaculture marine doit effectivement être encouragée dans tous les cas (espèces, sites, techniques d'élevage) où il est démontré que son rendement économique est supérieur à celui de la pêche et son impact environnemental moindre.

La France doit d'abord protéger et valoriser les secteurs aquacoles dans lesquels elle dispose d'un savoir-faire, d'une tradition et d'avantages comparatifs bien établis, comme celui de la conchyliculture. Elle doit aussi rester à la pointe (grâce notamment à l'IFREMER) de la recherche et des expérimentations concernant l'élevage d'espèces nouvelles, notamment lorsque l'état des stocks à l'état sauvage se révèle problématique.

Il faut toutefois tenir compte du fait que la croissance du secteur peut se trouver limitée par des questions, déjà évoquées, d'usages concurrents des espaces maritimes, qui ne peuvent se résoudre que par la concertation.

Il est enfin impératif de tenir compte des contraintes concernant l'alimentation des poissons d'élevage, notamment pour les espèces carnivores, afin que l'impact environnemental de l'activité ne soit pas reporté en amont (pêche minotière).

### **Eric Zemmour, Reconquête**

Les produits de la mer français sont d'excellente qualité : c'est cela qu'il faut préserver et privilégier. Je soutiendrai une croissance de l'aquaculture encourageant un modèle artisanal et respectueux du milieu marin, historiquement très développé sur nos littoraux. L'implantation de fermes aquacoles sera facilitée, notamment par un allègement des contraintes administratives pesant sur l'attribution des concessions.

Je veux aussi développer une aquaculture et une pisciculture innovantes, en particulier en regardant plus loin au large des côtes. Les besoins alimentaires de notre pays le nécessitent : il n'est pas normal que nous importions autant et que nous exportions si peu !

*Question 18. Les produits issus de l'aquaculture française se distinguent par des standards élevés de production, comment-aiderez-vous le secteur à valoriser cette exigence, notamment face aux produits d'élevage importés ?*

### **Anne Hidalgo, Parti Socialiste**

La création de labels ou d'indications géographiques protégées doivent être recherchées afin de mieux valoriser les productions nationales issues de l'aquaculture. Les plans de promotion, mis en place par les filières, doivent également continuer à être accompagnés. De même, il importe de garantir une traçabilité à l'ensemble des produits de la mer jusqu'au consommateur final.

### **Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts**

Nous sommes favorables au développement de l'aquaculture biologique et à d'autres labels qui permettraient à l'aquaculture répondant à des normes élevées d'être valorisée. Nous sommes surtout favorables à l'application de standards élevés au niveau européen et à l'application de clauses-miroirs sur les importations pour empêcher une concurrence déloyale.

Afin d'opérer la transition écologique de notre alimentation, nous souhaitons réorienter progressivement les aides publiques vers un modèle vertueux, tant du point de vue social qu'environnemental. Cela implique de soutenir les filières aquacoles créatrices d'emplois, aussi bien que respectueuses de la biodiversité et de l'environnement.

### **Marine Le Pen, Rassemblement National**

Notre programme politique sur ce point est clair. Nous souhaitons remplacer le libre-échange par le juste échange. Cela signifie qu'en matière aquacole, les produits qui répondent à des normes de production trop différentes de celles pratiquées en France devront payer des droits de douanes modulables et remboursables.

### **Emmanuel Macron, La République En Marche**

Par la labellisation, c'est d'ailleurs un des axes du plan aquaculture d'avenir.

### **Valérie Pécresse, Les Républicains**

L'atout de l'aquaculture française est la qualité. Nous devons la renforcer. Je crois qu'une course à l'augmentation du volume de production serait une mauvaise piste et ne permettrait pas à nos aquaculteurs d'être compétitifs par rapport à la concurrence mondiale.

Améliorer la qualité passe par des investissements et pratiques qui ont été déjà fort bien identifiées par le secteur : durabilité environnementale, réduction de la consommation énergétique, utilisation rationnelle des ressources, diversification de la production, hauts standards sanitaires, actions en matière de bien-être des élevages, etc. Ces objectifs ont été bien identifiés dans le plan national pour l'aquaculture. Nous devons maintenant déployer les moyens financiers du FEAMPA pour accompagner le secteur dans ces investissements.

D'autres enjeux importants sont l'accès à l'espace et la simplification des procédures. J'allègerai la bureaucratie inutile qui ralentit l'investissement dans le secteur.

### **Eric Zemmour, Reconquête**

Comme pour les produits de la pêche, nous emploierons la fenêtre d'opportunité de la fin de la présidence française de l'Union européenne : il nous faut mettre en place des normes qui interdisent l'accès au marché européen de produits qui ne respectent pas des normes sociales et environnementales comparables à celles de l'Union européenne.